

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2007
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	AC1	110 577	141 068	119 035
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	AC2	250 383	175 174	221 626
AC 3- Créances sur la clientèle	AC3	3 760 421	3 583 358	3 672 622
AC 4- Portefeuille titres commercial	AC4	43 871	109 210	61 963
AC 5- Portefeuille d'investissement	AC5	226 284	210 346	232 971
AC 6- Valeurs immobilisées		77 785	69 199	75 973
AC 7- Autres actifs		317 041	287 102	322 792
TOTAL ACTIF		4 786 362	4 575 457	4 706 982
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Banque centrale et C.C.P		3 503	1 073	42 063
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		66 183	241 999	144 206
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	PA1	3 309 757	2 825 785	3 057 283
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	PA2	569 026	700 409	622 067
PA 5- Autres passifs		397 046	378 481	401 435
TOTAL PASSIF		4 345 515	4 147 747	4 267 054
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP 1- Capital	C1	124 300	124 300	124 300
CP 2- Réserves		267 311	257 434	256 495
CP 3- Actions propres		-	-63	-63
CP 4- Autres capitaux propres		37 324	37 324	37 324
CP 5- Résultats reportés		-	-	2
CP 6- Résultat de l'exercice		11 912	8 716	21 871
TOTAL CAPITAUX PROPRES		440 847	427 710	439 929
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 786 362	4 575 457	4 706 982

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Arrêté au 30 Juin 2007***(Unité : en milliers de dinars)*

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>	
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1	Cautions,avals et autres garanties données	746 925	693 524	758 927
HB 2	Crédits documentaires	386 209	263 259	284 361
HB 3	Actifs donnés en garantie	-	-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 133 134	956 782	1 043 288
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4	Engagements de financement donnés	158 573	195 748	170 207
	<i>HB-4-a- Engagements de financement</i>	<i>59 998</i>	<i>79 223</i>	<i>62 657</i>
	<i>HB-4-b- Engagements de remboursement de l'Etat</i>	<i>98 575</i>	<i>116 525</i>	<i>107 550</i>
HB 5	Engagements sur titres	475	335	361
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		159 048	196 082	170 568
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 6	Engagements de financement reçus	-	-	-
HB 7	Garanties reçues	540 588	485 326	560 101

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2007
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	139 753	124 972	259 615
PR 2	Commissions (en produits)	20 841	21 765	45 182
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5 774	7 015	14 032
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	2 333	2 728	5 439
	<u>Total Produits d'Exploitation Bancaire</u>	<u>168 701</u>	<u>156 480</u>	<u>324 268</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-75 991	-68 084	-139 292
CH 2	Commissions encourues	-1 026	-1 055	-2 249
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-	-	-
	<u>Total Charges d'Exploitation Bancaire</u>	<u>-77 017</u>	<u>-69 139</u>	<u>-141 541</u>
PRODUIT NET BANCAIRE		91 684	87 341	182 727
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	R1 -27 692	-26 976	-59 455
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R2 -1 986	-517	5 841
PR7	Autres produits d'exploitation	1 716	1 584	3 899
CH6	Frais de personnel	-37 350	-39 585	-81 310
CH7	Charges générales d'exploitation	-8 097	-8 847	-20 546
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-2 631	-2 323	-5 020
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 644	10 676	26 136
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	392	112	177
CH11 ₄	Impôt sur les bénéfices	-4 123	-2 073	-4 442
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		11 912	8 716	21 871
PR 9/CH1	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 912	8 716	21 871

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Période du 1er Janvier au 30 Juin 2007***(Unité : en milliers de dinars)*

	Note	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		182 230	155 378	302 925
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-70 164	-61 863	-145 547
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		11 765	33 765	43 531
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-122 237	-306 515	-405 023
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		246 741	43 689	284 413
Acquisitions/cessions des titres de placement		17 345	-60 252	-8 619
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-42 036	-47 516	-88 699
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-5 037	39 335	16 193
Impôts sur les sociétés payés		-322	-440	-487
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		218 285	-204 419	-1 313
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		2 372	3 134	5 334
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		4 678	-3 538	-2 288
Acquisitions / cessions des immobilisations		-4 443	-2	-9 473
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		2 607	-406	-6 427
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emissions d'actions		-	-	-
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-62 563	-51 988	-145 696
Dividendes versés		-9 145	-3	-7 778
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-71 708	-51 991	-153 474
Variations nettes des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		149 184	-256 816	-161 214
Liquidités et équivalents en début de la période		141 614	302 828	302 828
Liquidités et équivalents en fin de la période	F1	290 798	46 012	141 614

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

au 30 Juin 2007

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels arrêtés au 30 Juin 2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à la période en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs relatifs à des engagements classés parmi les classes B2, B3 et B4 sont réservés et présentés, lors de l'arrêté semestriel, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

- Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

- ***Titres de participation à caractère durable***

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- ***Titres d'investissement***

Les revenus des titres à revenu fixe (bons d'équipement et obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

- ***Titres représentant des participations de financement***

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentés au niveau du poste « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts et agios débiteurs capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés en provisions sur participations.

L'évaluation de la valeur du titre peut donner lieu à une reprise, ou à la constatation d'une dotation aux provisions.

- **Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commerciaux, détenu par la banque est classé en deux catégories :

- ◆ Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).
- ◆ Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Par conséquent, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentés d'une manière compensée.

2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations

Provisions pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la « S.T.B » correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- ◆ B2 - Actifs incertains 20%
- ◆ B3 - Actifs préoccupants 50%
- ◆ B4 - Actifs compromis 100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes de passif ».

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôteliers ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.4. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par « TUNIS RE » de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.6. Comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenues par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté semestriel. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

2.7. Les valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2007**NOTE AC1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	21 051	24 971	25 033
- Caisse	19 131	23 154	23 947
- Monnaies étrangères	1 920	1 817	1 086
- Travellers chèques	0	0	0
Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT	89 526	116 097	94 002
- BCT dinars	38 837	39 456	42 961
- BCT devises	44 894	75 154	49 819
- CCP	1 790	1 483	1 218
- TGT & Reprises de liquidités	4 005	4	4
TOTAL	110 577	141 068	119 035

NOTE AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Créances sur les établissements bancaires	32 512	28 295	33 469
- Banques résidentes	70	33	34
- Banques non résidentes	32 442	28 262	33 435
- Organismes financiers	0	0	0
Institutions financières	217 871	146 879	188 157
- Banques résidentes	151 876	101 492	139 645
- Banques non résidentes	65 995	45 387	48 512
TOTAL	250 383	175 174	221 626

NOTE AC3- Créances sur la clientèle

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Comptes ordinaires débiteurs :	496 519	447 710	457 447
- Comptes courants débiteurs et créances rattachées	594 841	558 953	539 811
- Agios réservés	-43 699	-42 247	-39 486
- Provisions	-54 623	-68 996	-42 878
Autres concours à la clientèle :	2 949 054	2 806 621	2 886 082
- Crédits à la clientèle et créances rattachées	3 294 872	3 190 471	3 205 548
- Agios réservés	-234 813	-235 025	-216 846
- Provisions	-111 005	-148 825	-102 620
Crédits sur ressources spéciales	314 848	329 027	329 094
- Crédits et créances rattachées	474 180	506 205	489 256
- Agios réservés	-138 029	-143 809	-136 541
- Provisions	-21 303	-33 370	-23 621
TOTAL NET	3 760 421	3 583 358	3 672 622

NOTE AC4- Portefeuille-titre commercial

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Titres de placement	0	0	0
- Bons de trésor à court terme	10 262	5 433	9 660
- Bons de trésor assimilables	33 554	102 669	51 187
- Créances et dettes rattachées	1 026	1 588	1 800
- Provisions pour dépréciation de BTA	-463	-286	-463
- Intérêts perçus d'avance	-508	-194	-221
<u>TOTAL</u>	<u>43 871</u>	<u>109 210</u>	<u>61 963</u>

NOTE AC5- Portefeuille-titre d'investissement

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Titres d'investissement	14 112	23 104	22 607
- Titres de participation	123 895	116 321	121 839
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	58 174	53 968	57 825
- Parts dans les entreprises liées	114 952	97 952	114 952
- Sociétés en liquidation	676	676	676
- Participations en rétrocession	24 026	23 150	22 798
- Parts de dividendes dont le droit est établi	537	956	64
<u>VALEUR BRUTE</u>	<u>336 372</u>	<u>316 127</u>	<u>340 761</u>
Provisions	-110 088	-105 781	-107 790
<u>VALEUR NETTE</u>	<u>226 284</u>	<u>210 346</u>	<u>232 971</u>

NOTE PA1- Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
<i>Dépôts de la clientèle</i>	<i>1 055 312</i>	<i>914 640</i>	<i>1 036 581</i>
- Dépôts à vue	708 044	647 007	734 506
- Comptes en dinars convertibles	65 710	61 515	68 491
- Comptes en devises	281 558	206 118	233 584
<i>Autres dépôts et avoirs</i>	<i>2 254 445</i>	<i>1 911 145</i>	<i>2 020 702</i>
- Dépôts épargne	1 334 088	1 262 939	1 309 782
- Comptes à terme	541 082	394 392	343 643
- Bons de caisse	181 865	155 174	173 923
- Autres sommes dues à la clientèle	121 897	78 268	90 669
- Certificats de dépôts	75 513	20 372	102 685
<u>TOTAL</u>	<u>3 309 757</u>	<u>2 825 785</u>	<u>3 057 283</u>

NOTE PA2- Emprunts & ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 569 026 KDT au 30/06/2007 contre 700 409 KDT au 30/06/2006 et se répartit comme suit :

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Emprunts obligataires & privés	62 856	69 205	68 705
- Ressources spéciales	491 804	615 399	539 669
- Intérêts à payer	14 366	15 805	13 693
<u>TOTAL</u>	<u>569 026</u>	<u>700 409</u>	<u>622 067</u>

Courant le 1er semestre 2007, la Banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce, pour un montant de 8 975 KDT

NOTE C1- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellés	Solde avant affectation au 31/12/2006	Affectation et autres imputations	Résultat Juin 2007	Solde au 30/06/2007
- Capital	124 300	0		124 300
- Réserves	229 708	10 816		240 524
- Prime de fusion	26 787	0		26 787
- Actions propres	-63	63		0
- Autres capitaux propres	37 324	0		37 324
- Résultats reportés	2	-2		0
- Résultat de la période	21 871	-21 871	11 912	11 912
<u>TOTAL</u>	<u>439 929</u>	<u>-10 994</u>	<u>11 912</u>	<u>440 847</u>

NOTE R1- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique est structurée comme suit :

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Dotations aux provisions	-45 314	-34 566	-46 904
- Pertes sur créances irrécouvrables	-1 684	-3 456	-6 906
- Autres pertes	-180	-290	-3 601
- Reprises de provisions	19 486	11 336	93 014
- Moins values sur cession	0	0	-95 058
<u>TOTAL</u>	<u>-27 692</u>	<u>-26 976</u>	<u>-59 455</u>

NOTE R2- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de ce compte est composé comme suit :

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-3 946	-3 241	-6 539
- Plus values de cession du portefeuille d'investissement	386	2 044	2 420
- Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 648	680	9 960
- Moins value s/titres d'investissement	-74	0	0
<u>TOTAL</u>	<u>-1 986</u>	<u>-517</u>	<u>5 841</u>

NOTE F1- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Caisse et CCP	22 845	26 458	26 255
- BCT	84 228	113 537	50 717
- Banques et organismes spécialisés	2 842	-38 650	-14 225
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	171 128	-60 572	69 427
- titres de transactions	9 754	5 238	9 439
<u>TOTAL</u>	<u>290 798</u>	<u>46 011</u>	<u>141 614</u>